

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 13 Février 2015

Objet :
Adhésion SICTIAM

L'an deux mille quinze et le treize Février à 16h00
Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean THAON**

N° 1502/09

Présents ou représentés :

MM. THAON, BECK, BLANCHI, CIAIS, CLARY, COLOMAS, DELIA, FRERE, IPPOLITO, QUERCIA, MARY, MANFREDI,
MMES BANDECCHI, ISNART, PENIELLO, SOULIE.

En vue des évolutions informatiques réglementaires concernant la comptabilité et la paye, notamment la dématérialisation, le Président rappelle que le Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes a adhéré au Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes Méditerranée (SICTIAM) en 2014.

Il convient afin de finaliser cette adhésion de renouveler la convention type dont l'objectif est la simplification administrative pour les futures actions et plans de services dont la structure aurait besoin.

Après en avoir délibéré, le Comité décide à **l'unanimité**, de renouveler la convention type liée aux plans de service et charge le Président de signer et faire appliquer cette convention.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président
Jean THAON

